

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE**

Séance du 22 juillet 2020**Délibération n° 058 /2020**

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Présents
51	48
Votants : 49	

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Sports de BOUGLON, sous la présidence de M. GIRARDI Raymond, Président.

DATE DE LA CONVOCATION
16.07.2020

PRESENTS : ADAM Jean-Pierre, ARMELLINI Audrey, ARZENTON Bernard, BALAGUER José, BARAT Alain, BERNADET Nicole, BEZOS Jean-Marie, BEZOS Jérémie, BOYANCE Jean-Louis, CARLES Marie-Françoise, CASTILLO Julie, CHOPIS Josiane, COLMAGRO Chrystel, DA COSTA-FREITAS Valérie, DARROUMAN Michel, DEJOIE-RUAULT Philippe, DOUCET Pascal, DUCASSE Laurent, DUPUY Aymeric, GALICHON Bruno, GARBAY Bruno, GIRARD Jocelyne, GIRARDI Raymond, GLORYS Jean-Paul, GOUYOU Jean-Marie, LAJUS Christophe, LAMOUREUX Denis, LASSUS Marjorie, LE JALLE Didier, MARQUET Gilbert, MASSIAS Bernard, MERLIN-CHABOT Christine, MOLINIE-PONTHOREAU Laëtitia, MONTIGNY-CAPIES Carole, MOURILLON-LEGLISE Sylvie, PATACCONI Florian, PERROT Pierre (remplace GRANGE Pierre), PIAZZON Christiane, PICHON Gabriel, POLETTI Monique, PONS Jean-Marie, PONTHOREAU Michel, PROCEDES Lionel, RIVETTA-BOURRAS Françoise, ROBLIN Bertrand, ROMAN Dominique, TAVERNIER Bernard, THOLLON POMMEROL François,

EXCUSES : BOUSSUGE Sylvie (pouvoir donné à M. DUPUY Aymeric), DE BRITO Audrey, LAFARGUE Patrick

SECRETARE DE SEANCE : Chrystel COLMAGRO

Attribution de subventions – Sorties scolaires

Vu les demandes de subventions adressées à la communauté de commune par les écoles d'ARGENTON, de BOUGLON et de LABASTIDE CASTEL AMOUREUX pour leurs projets de sorties scolaires.

Vu le règlement communautaire d'attribution de subventions aux écoles

Vu les budgets prévisionnels de ces projets,

le conseil communautaire à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- Ecole d'ARGENTON : visite cave de Cocumont, spectacle Mondoclowns et marché de Noël de Bouglon : 3 sorties * 24 élèves * 5 € = 360 €
- Ecole de BOUGLON : spectacle Mondoclowns : 28 élèves * 5 € = 140 €
- Ecole de LABASTIDE CASTEL AMOUREUX : sorties bibliothèque + sortie Mondoclowns : 174 € + 33 élèves * 5 € = 165 € soit un total de 339 €

DONNE pouvoir au Président pour prendre toute mesure d'exécution liée à la présente délibération.

PRÉCISE que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de BORDEAUX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

A GREZET-CAVAGNAN, le 23 juillet 2020



Le Président,
Raymond GIRARDI